

LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 21 Pluviôse, an VII.



Ordre du jour du général Sarrasin. — Contribution payée par le gouvernement toscan à la France. — Proclamation du commandant des troupes françaises en Piémont, qui oblige ceux qui ont des armes cachées à les rapporter aux municipalités de leurs communes. — Tableau des pertes des états héréditaires de l'Empire. — Bruit de la fuite du général Mack fait prisonnier.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 25 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

Au quartier-général à Ancône, le 5 pluviôse an 7.

Ordre du jour du 3 au 4 pluviôse.

Le commandant de la colonne témoigne aux troupes la satisfaction qu'il éprouve de la bonne discipline constamment observée jusqu'à ce jour. Il en sera rendu compte aux généraux en chef Championnet & Joubert & au ministre de la guerre.

L'adjutant-général Calori prendra le commandement de la 7^e. légion cisalpine jusqu'au quartier-général de l'armée de Rome. Il rendra compte, tous les jours, de ce qui aura rapport au bien du service. Je serai avec la 52^e. demi-brigade de bataille.

Le logement de Serravalle étant trop peu conséquent pour recevoir à-la-fois la 7^e. légion cisalpine & la 8^e. d'infanterie légère, la 7^e. légion prendra le 5, à Loretto, le séjour qui lui étoit accordé pour le 9 à Foligno. Ce corps sera rendu à Rome le 14, conformément à son ordre de route.

Par ces dispositions, l'adjutant Calori se trouve commandant de l'arrière-garde de la colonne. Il lui est expressément recommandé de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher sa troupe de commettre aucune espèce d'excès, dont il demeure personnellement responsable.

Le commandant de la colonne, SARRAZIN.

Florence, le 3 pluviôse.

Une partie de la contribution convenue avec la France a été payée le 27 nivôse, entre les mains du citoyen Reinhart, auquel il a été remis une somme de 500 mille florentines (la livre florentine vaut à-peu-près 85 centimes). Un autre à-compte de la même valeur doit être payé sous peu, & le reste, jusqu'à la concurrence des deux millions stipulés, dans l'espace d'un mois.

Turin, le 3 pluviôse.

Le commandant des troupes françaises en Piémont a publié la proclamation suivante, pour prohiber le port des armes cachées.

Du quartier-général de Turin, le 29 nivôse an 7.

Emmanuel Grouchy, général de division, commandant en Piémont.

Informé qu'un grand nombre de mal intentionnés sont armés de longs couteaux à gaine ou de stilets, dont le port a été constamment défendu;

Considérant que ces armes n'appartiennent qu'à des assassins, et que tout homme loyal et libre qui a, comme le Piémontais, un caractère national et des vertus républicaines dont il peut s'honorer, doit rougir de les porter, ordonne ce qui suit :

Art. I^{er}. Tous ceux qui possèdent des couteaux longs à gaine & des stilets, les déposeront à la municipalité de la commune dans laquelle ils résident.

II. Trois jours après la publication de la présente, ceux qui seront trouvés avec de semblables armes seront traduits à Turin, pour être jugés militairement par le conseil militaire de la division du Piémont.

III. Les bons citoyens sont invités à dénoncer ceux qui contreviendront au présent ordre, & les commandans de la force armée française & piémontaise sont chargés de se concerter avec les commandans des gardes nationales dans chaque commune, pour en assurer la présente exécution.

Signé, EMMANUEL GROUCHY.

AUTRICHE.

De Vienne, le 8 pluviôse.

Un courrier a apporté ici, le 21 nivôse, de Constantinople, la proclamation suivante que Buonaparte a fait répandre en Syrie; elle étoit écrite en langue arabe.

Buonaparte, membre de l'institut national et général en chef de l'armée d'Orient, aux habitans de la Syrie.

Au nom de Dieu tout puissant, éternel, infini & souverainement intelligent, qui n'a point été créé, qui ne crée point; qui n'a point de fils, &c.

Nous avons disposé notre marche avec justice & vérité. Nous avons fermement persisté dans la résolution de protéger les libres & les esclaves. Nous avons paru avec nos armées victorieuses pour secourir les opprimés & leur faire goûter pour toujours le repos & la paix.

Le Caire la grande , Alexandrie la puissante , Cypre & Jérusalem , Ptolémaïs & Damois , les campagnes & les antiques monumens qui entourent ces villes , ont vu l'entrée de nos armées , dont la puissance est infinie & incompréhensible même aux plus intelligens. Protection à toute ville qui se donnera à nous ! Mais celles qui refuseront nos bienfaits , malheur à elles & à leurs habitans ! C'est pour annoncer cette vérité à la Syrie , que nous avons fait cette proclamation immuable. Si vous vous rendez à nous , vous ne serez point abandonnés. Si non , le tranchant du glaive atteindra vos têtes. Apprenez cela & salut.

Signé, BONAPARTE.

A L L E M A G N E .

Extrait d'une lettre de Ratisbonne , du 11 pluviöse.

Le conseiller Lang à Anspach , ci-devant employé à la légation française à Rastadt , vient de publier des notes sur les pertes que l'Empire germanique a faites par la cession de la rive gauche du Rhin & par les indemnisations. En voici les résultats authentiques :

Etat des pertes des états héréditaires de l'Empire.

	Surface.	Habitans.
1 ^o . Aremberg avec Schleyden	4 mille quarrés.	9,000.
2 ^o . Le prince d'Aspermont	1	3,000.
3 ^o . Le margrave de Baden	10	28,000.
4 ^o . La maison de Brandebourg	42	122,147.
5 ^o . Le prince de Bretzenheim	1	2,000.
6 ^o . Le comte de Lemingue-Daihstühl	1 $\frac{1}{2}$	4,000.
7 ^o . Gronsfeld	$\frac{1}{2}$	2,000.
8 ^o . Hessen-Rheinfels	1	6,000.
9 ^o . Le landgrave de Hesse-Darmstadt	28	70,000.
10. Les princes de Hohenzollern. La perte de cette maison est à 40,000 florins	8	25,000.
11 ^o . Leininguen	$\frac{1}{2}$	1,000.
12 ^o . Le prince de Ligne	$\frac{1}{2}$	10,500.
13 ^o . Les princes et comtes de Lowenstein	4 $\frac{1}{2}$	10,000.
14 ^o . Le comte de Metternich	4	2,000.
15 ^o . Les comtes d'Ostein	$\frac{1}{2}$	53,286.
16 ^o . La maison de Nassau	20	4,200.
17 ^o . L'Autriche	2 $\frac{1}{2}$	1,590.
18 ^o . Le prince de Bassenheim	$\frac{1}{2}$	600,000.
19 ^o . L'électeur de Bavière & le duc de Deux-Ponts	240	4,000.
20 ^o . Le comte de Plettemberg	2	50,000.
21 ^o . La noblesse immédiate	20	4,000.
22 ^o . Les comtes de Mandersheid	2	28,000.
23 ^o . Salm-Salm	10	22,000.
24 ^o . Salm-Kibourg & les comtes du Rhin	9	4,800.
25 ^o . Les comtes de Schaesberg	1 $\frac{1}{2}$	15,000.
26 ^o . Le comte de Sternberg	7 $\frac{1}{2}$	3,000.
27 ^o . Le prince de Stollberg-Gedern	1 $\frac{1}{2}$	5,000.
28 ^o . Le comte de Wartemberg	2	2,500.
29 ^o . Le comte de Quad	1 $\frac{1}{4}$	2,500.
30 ^o . Wied	1	50,000.
31 ^o . Wirtemberg	45	
Total	472 $\frac{1}{4}$	1,144,523.

Liste des pertes des états ecclésiastiques. (Nous ne donnerons que les principaux , avec le résultat de tous).

Ausbourg	34	90,000.
Cologne	73	1,381,000.
Constance	5	141,000.
Mayence	105	156,000.
Munster	27	350,000.
Paderborn	55	100,000.
Passau	15	25,000.
Ratisbonne	6	9,000.
Salzburg	180	200,000.
Spire	15	30,000.
Strasbourg	6 $\frac{1}{2}$	12,000.
Treves	15	30,000.
Wirzbourg & Bamberg	155	243,000.

Total général , tant pour ceux ci-dessus nommés , que pour ceux omis à cause de leur peu d'importance :

Porte en milles quarrés	1,112	
Porte en hommes		1,844,650.

Montabor , le 12 pluviöse.

La premiere colonne de la garnison d'Ehrenbreiten a passé ici le 8. Cette malheureuse troupe est dans un tel état de délabrement , & les soldats si maigres , qu'à peine peuvent-ils marcher. L'avidité que leur a donnée une longue privation , les porte avec si peu de précautions sur ce qu'ils rencontrent de vivres , que plusieurs sont déjà morts de cette abondance.

Bulletin de Rastadt , du 14 pluviöse.

Il a passé ici ce matin un courrier espagnol venant de Vienne & allant à Paris. Il a remis au citoyen Boccardi , ministre ligurien , des dépêches dont le contenu a déterminé celui-ci à expédier sur-le-champ son valet-de-chambre en courier à Gènes.

On dit que le duc des Deux-Ponts , le prince de Nassau-Weilbourg , & d'autres princes de la rive droite du Rhin , ont demandé au roi de Prusse la permission de se rendre à Berlin. L'objet de ce voyage seroit , dit-on , de demander au roi qu'il interpose sa médiation pour que la France , en cas de rupture avec l'Autriche , reconnoisse la neutralité de l'Empire , & continue les négociations relatives aux sécularisations. On ne dit pas encore s'ils ont obtenu ce qu'ils demandent.

La note remise au comte de Lehrbach excite ici beaucoup d'agitation.

On prétend que les ministres prussiens remettront incessamment une note qui fera connoître les dispositions de leur cour dans la circonstance présente.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Extrait d'une lettre de Bâle , du 10 pluviöse.

Après de nouvelles instances de la part du citoyen Le grand , le conseil lui a enfin accordé sa démission de directeur helvétique. Il emporte avec lui les regrets de tous les vrais républicains ; on a procédé à son remplacement. Le sénat a l'initiative , a fait une liste de cinq candidats , tous pris parmi ses membres. Le grand conseil a ensuite procédé au choix ; et Bay , ex-directeur , a été nommé : il avoit donné sa démission au printemps passé.

Bay, natif de Berne, étoit avocat avant la révolution. Il est entouré de la confiance publique, parce qu'il a toujours refusé de s'associer aux projets des oligarques. C'est lui qui fit cesser le feu d'une des batteries dirigées contre les Français, lorsqu'ils entroient à Berne. Sa haine pour l'Autriche, et son attachement à la France, sont également connus. Il est aussi un de ceux qui ont le plus efficacement concouru à l'établissement du nouvel ordre de choses parmi nous.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Angers, le 14 pluviôse.

La rivière est grossie de plus de cinq metres et demi (environ dix-sept pieds excédant son lit ordinaire); elle inonde la partie la plus populeuse & la plus commerçante de notre ville. Cette crue ne peut qu'augmenter encore par celle de la Loire, et la pluie qui tombe continuellement. L'administration municipale, craignant pour la sûreté d'une partie de ses concitoyens, vient d'inviter, par une proclamation, ceux dont les maisons sont sur les pilotis, à les évacuer sur-le-champ, & à se mettre par-la à l'abri d'événemens ultérieurs.

Bruxelles, le 17 pluviôse.

On s'est trop pressé d'annoncer la levée de siège de cette ville. Il en a été question; mais il paroît qu'on l'a ajournée jusqu'après la rentrée totale des contributions. On s'occupe à présent de percevoir la moitié de celles de l'an 7.

Il est arrivé hier ici un régiment de chasseurs à cheval, un corps d'artilleurs, & divers transports de jeunes gens de la conscription militaire, venant de l'intérieur de la république; ils ont continué aujourd'hui leur marche vers les bords du Rhin.

Nous apprenons, par des lettres de la Westphalie, que le général Mollendorf est attendu à l'avant-garde de l'armée d'observation, avec des instructions du cabinet de Berlin, sur les mouvemens que les troupes de cette armée doivent, dit-on, opérer pour garantir la neutralité du nord de l'Allemagne.

Le Havre, le 17 pluviôse.

Les Anglais ne quittent pas la rade. Plusieurs bâtimens de guerre sont constamment à la vue & bloquent très-strictement notre port.

Nos pêcheurs, qui ne s'y fient plus, s'éloignent moins; cependant l'ennemi en a pris hier plusieurs, qui se sont trouvés surpris.

Rouen, 18 pluviôse.

Nos quais ont disparu sous les eaux débordées de la Seine. Les habitans de la rue des Tapissiers, ceux d'une partie de la basse Vieille-Tour, de la rue de la Savonnerie & du Bac, ne peuvent ni entrer dans leurs maisons ni en sortir qu'en bateau. D'après le déplorable événement arrivé aujourd'hui, on doit regarder toute espece de communication avec le fauxbourg Sever comme coupée. Une barque, dans laquelle il y avoit dix-huit à vingt personnes, a chaviré vers les neuf heures du matin, en faisant le trajet du fauxbourg à la ville. Tous les passagers, hommes & femmes, ont été noyés. Le batelier s'est sauvé avec quelques autres. Un jeune homme a eu le bonheur de s'accrocher aux cordages employés pour retenir le pont. Parmi les infortunés qui ont péri, on cite un époux & une épouse qui laissent sept orphelins. Le nombre des personnes noyées est de quatorze ou quinze.

On lisoit ce matin, en face de la rue Haranguerie, un placard portant cette prétendue nouvelle: « L'armée de Championnet vient d'éprouver le même sort que l'escadre de Brèves ». Ce placard, écrit à la main, a été enlevé & porté au bureau central.

DE PARIS, le 20 pluviôse.

Le directoire n'a pas encore publié les lettres contenant la relation officielle sur notre entrée dans Naples. Voici les seuls détails qui circulent jusqu'à présent:

« Notre armée de Rome arrêtée, dit-on, un moment par un manque subit de provisions, se voyoit obligée de suspendre sa course rapide. Déjà son courage impatient se changeoit en fureur. Vos magasins sont à Naples, leur dit le général. A Naples donc! répondent les soldats. Soudain Capoue est emportée; les innombrables débris de l'armée napolitaine, que le désespoir & la honte ont ralliés, tombent sous la bayonnette française, encombrant le Vulture, & six lieues de chemin jusqu'à Naples.

» Derrière eux, étoient les lazzaronis; soixante mille ont été tués; & les Français fatigués de carnage ont planté dans Naples l'étendard de la victoire sous lequel ils respirent enfin. Cette victoire inouïe a coûté la vie à peu de Français, & à aucun officier supérieur. L'entrée dans Naples a aussi été un nouveau combat. On a tiré de plusieurs maisons; toutes celles d'où le feu a parti, ont été livrées aux flammes ».

— On dit que le général Mack vient de violer sa parole d'honneur, en s'échappant du camp français où il étoit laissé en liberté.

— Le citoyen Mahéault, professeur à l'école centrale du Panthéon, est nommé commissaire du directoire auprès du théâtre de la République (rue de la Loi). Son esprit sage & conciliant est propre à affermir l'union parmi des talens que la discorde sembloit vouloir disperser.

Ce sont les acteurs eux-mêmes qui seront désormais chargés de l'administration de ce théâtre.

— Le citoyen Talma & la citoyenne Vanhove, artistes du même théâtre, sont déjà arrivés à Bordeaux & se proposent de débiter sur le grand théâtre de cette ville.

— La commission militaire de Besançon vient de condamner à la peine de mort les nommés Jean-Denis Chaillet (de Dampierre, département du Doubs), & Jean-Baptiste Pierron (de la Haute-Saône); tous deux convaincus d'émigration & de contravention à la loi du 19 fructidor an 5.

— L'administration centrale du département de Saône & Loire a fixé au 5 ventôse prochain l'adjudication de la construction d'un pont sur la rivière de Saône à Tournus, moyennant un péage. L'on pourra prendre connoissance du cahier des charges au secrétariat de ladite administration.

— Le docteur américain cité dans notre feuille d'hier comme étant venu en France & ayant retourné à Philadelphie avec des dépêches pacifiques, ne s'appelle point Logha, mais Logan. Il est de la famille du docteur Logan, qui a fondé une bibliothèque publique à Philadelphie, & il peut être considéré comme un des plus honnêtes & des meilleurs citoyens des Etats-Unis.

V A R I É T É S.

Le Voyageur et le Roulier ingrat.

Allant dernièrement à ma campagne par l'avenue de Clichy, je vis la route sablée comme une allée de jardin. Je marchois bénissant l'administration, lorsque j'entendis deux rouliers la maudissant. Ils criaient contre le droit de passe, tout en suivant leurs voitures, qui rouloient sans guides & sans encombre, malgré neige, glace & verglas dont la terre étoit couverte. Révolté de cette ingratitude, je les acostai. « Citoyens, leur dis-je, vous maudissez le gouvernement, lorsque la dégradation des routes les rendoient impraticables; & vous le maudissez encore aujourd'hui pour une contribution dont vous avez à vous applaudir plus que personne! Savez-vous combien de lieues de longueur font les grandes routes de la république? 12,670 de demi-myriamètre chaque. Savez-vous combien une de ces lieues coûte à payer? cent dix mille francs. Savez-vous que l'entretien des routes s'élève annuellement de 20 à 21 millions, & que les frais de contribution pour ponts, chaussées, turcies, levées, est de pareille somme? Quarante millions par an font, au bout de vingt-cinq ans, un milliard: chaque pas de vos chevaux, chaque tour de vos roues sur ce pavé coûte à la république plusieurs centimes. Apprenez que, quand vous passez sur un pont qui a coûté 3 millions à construire, l'intérêt de cette somme est de plus de 400 fr. par jour; & que quand il y passe vingt voitures dans la journée, chacune d'elles représente 20 fr. de péage.

Le roulier. — Nous n'avons pas calculé tout cela: mais n'est-ce pas au gouvernement à entretenir les routes?

Le voyageur. — Oui, mais avec l'argent des gouvernés.

Le roulier. — Que n'assigne-t-on cet entretien sur les contributions?

Le voyageur. — Eh bien! le droit de passe en est une: mais je vous entends. Vous qui ne possédez peut-être pas un are de terre, & qui dégradez à la journée les routes, qui les sillonnez par la surcharge de vos voitures, vous voudriez ne pas payer un sou pour leur réparation, tandis que celui qui n'a ni chevaux ni voiture, mais qui possède cinq ou six hectares de terres, payeroit pour les routes que vous usez & qu'il n'use pas! ce n'est pas pour le piéton qu'on a imaginé les grands chemins & les ponts. Le piéton suivroit les sentiers & traverseroit les rivières dans une nacelle. Les chemins & les ponts sont sur-tout la propriété de ceux qui ont des chevaux & des voitures; c'est à eux, & à eux seuls, à en payer l'entretien.

Le roulier. — Cela paroît juste. Mais il est bien dur de tirer sans cesse de l'argent pour ce droit de passe.

Le voyageur. — Cet argent ne vous est-il pas donné au départ ou remis à l'arrivée? D'ailleurs il en est de cette dépense comme de celle que vous faites à l'auberge, elles font partie de vos frais de route; et si c'est le cultivateur, il l'ajoute au prix de sa denrée. Ami, la révolution, quand il s'est agi de supprimer les droits d'aide, les capitaineries, les cens; de rembourser vos rentes avec du papier; de payer un fermage de 10,000 francs avec le prix d'un cochon; l'habitant

des campagnes a-t-il le droit d'en devenir l'ennemi, du moment où elle exige de lui le plus léger sacrifice? Enfin aimeriez-vous mieux qu'on supprimât ce droit, qu'on laissât les routes continuer de se dégrader, et qu'il vous fallût dix chevaux pour sortir d'un mauvais pas?

Le roulier. — Non, sans doute.

Le voyageur. — Payez donc sans murmurer. Ce droit est établi en Angleterre; il l'étoit dans la Belgique: sa suppression a fait le désespoir du Belge. Je l'ai vu pleurer sur ses barrières, et aspirer à leur rétablissement.

Le roulier. — A la manière dont vous parlez, on diroit que vous êtes attaché à cette partie.

Le voyageur. — Non; mais je suis attaché au gouvernement, ainsi que doit l'être tout bon citoyen; et celui-là n'en mérite pas le titre, qui, soit ignorance, soit malveillance, le calomnia.

Le roulier. — Ne soyez plus fâché, citoyen; vous nous paraissez un honnête homme: nous vous promettons de payer dorénavant ce droit de bonne grace; et en l'acquittant, nous nous souviendrons de la rencontre que nous avons faite d'un bon citoyen, qui nous a rappelé nos devoirs, et nous a éclairé sur nos intérêts.

Le voyageur. — Adieu, mes amis; je m'en vais content de vous avoir convertis. » C. de V.

L I T T É R A T U R E.

Essai sur l'Histoire géographique, politique et naturelle du royaume de Sardaigne; par Dominique Albert Azani. A Paris, chez Leroux, libraire, rue Thomas-du-Louvre, n°. 246.

Sous le titre modeste d'*Essai*, l'ouvrage que nous annonçons renferme à-peu-près tout ce qu'un littérateur distingué dans plusieurs genres pouvoit offrir sur la Sardaigne. L'auteur, dans un aperçu rapide, ne laisse rien à désirer sur l'histoire trop peu connue d'un peuple dont il est membre. Chaque page est empreinte de ces faits, bases immuables des méditations des philosophes. Par-tout la politique des cours étouffe les lumières des pays lointains soumis à leur domination; dessèche les sources du commerce par des douanes hors de proportion; paralyse l'industrie par des privilèges exclusifs; dévoue enfin des générations entières aux avides caprices des vicerois, des proconsuls ou des intendans; peu importe le titre de ces vampires. Des Verrès protégés dans la métropole; les Las-Casas calomniés; des rois imbécilles; des ministres prévaricateurs; les peuples sacrifiés à des spéculations dévorantes; l'autorité sourde à leurs réclamations, insensible à leur patience; cruelle devant leurs soulèvements, lâche devant leurs vengeances; tel est le tableau que présente l'histoire sarde que renferme à elle seule celle de presque tout les pays administrés à une grande distance des gouvernemens soldisant paternels.

Résultats. — En Sardaigne, trois millions d'hommes sous les Romains, aujourd'hui un peu plus de quatre cent mille ames; un pays souvent comparable aux jardins d'Armide, couvert d'immenses bruyères où le voyageur égaré cherche vainement quelques traces de l'industrie européenne; des forêts d'orangers, dont les troupes vagabondes de chevaux sauvages foulent aux pieds les fruits; les plus magnifiques bois de construction; les productions des deux mondes croissant & tombant inutiles sous la main du temps; les bestiaux rachitiques par le défaut d'approvisionnement d'hiver; les landes organisées par le système des parcours communaux; l'inertie des moines, le despotisme des seigneurs; enfin, les ports les plus beaux, les havres, les lacs les plus poissonneux de l'Univers que la Nature, dans sa munificence, rougit de voir habités par de misérables pêcheurs; & cependant encore une exportation de six millions sardes supérieure de six à l'importation. Quelle mine féconde encore laissée au roi de Sardaigne, s'il sait l'exploiter avec quelque habileté!

A. FRANÇOIS.